

PROCES-VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 22 DECEMBRE 2025

Séance reconvoquée pour défaut de quorum constaté lors de la séance initiale du 16 décembre 2025

Conformément aux dispositions de l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), le comité syndical, valablement convoqué une seconde fois à trois jours d'intervalle, peut délibérer valablement quel que soit le nombre de membres présents.

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-deux décembre à treize heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du dix-sept décembre deux mille vingt-cinq, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence de Nicole PELOUX.

Délégués présents(es)

Nombre de délégués

En exercice : 142
Présents (mini 40) : 16

Nombre de voix

En exercice : 262
Présentes : 34
Représentées : 43
Total (mini 132) : 77

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du 16 décembre, conformément à l'article L2121-17 du CGCT, le Comité Syndical délibère valablement sans condition de quorum.

1 représentante du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes (porteuse de 6 voix)

Patricia PICARD

1 représentante du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur (porteuse de 6 voix)

Agnès ROSSI

1 représentante du Conseil départemental des Hautes-Alpes (porteuse de 7 voix)

Françoise PINET

2 représentants des EPCI (porteurs de 2 voix chacun)

Gilles CREMILLIEUX, Frédéric ROUX

11 représentants des communes, commune associée et villes-portes (porteurs chacun d'1 voix)

Muriel BREDY, Viviane COURBET, Gilles CREMILLIEUX, Rosy FERRIGNO, Anne GENTIL, Christian GODART, Henri GRAUGNARD (suppléant), Céline LASCOMBES, Nicole PELOUX, Frédéric ROUX, Eliane TOURTET.

Délégués excusés ayant donné pouvoir :

Monique BALDUCCHI et Renée MAOUI à Muriel BREDY, Jacqueline BOUYAC et Chantal EYMEOD à Gilles CREMILLIEUX, Michel ROLLAND (Savournon) et Michel ROLLAND (CCSB) à Gilles CREMILLIEUX (CCSB), Martine PECH-RABASSE à Christian GODART, Vincent JACQUEMART et Brigitte LANGOUËT à Nicole PELOUX, Claude AURIAS et Marie-Hélène THORAVALL à Patricia PICARD, Jacques SELIER et Brigitte WURMSER à Françoise PINET, Jean-Christophe CAMP et Claire LAPIE à Frédéric ROUX, Jean-Noël PASERO et Jean-François PERILHOU à Frédéric ROUX (CCVV),

Délégués excusés

Pierre COMBES, Stéphane DECONINCK, Laurence GIRARD, Alain LABROT, Éric PHELIPPEAU, Olivier SALIN,

Invités excusés

Marie-José ALLEMAND, députée des Hautes-Alpes, Christine HACQUES sous-préfète de Nyons.

Participaient également à la réunion :

Laurence ROCHER, service conseil aux collectivités - Conseil départemental de la Drôme

Monsieur Gilles CREMILLIEUX est nommé secrétaire de séance.

SOMMAIRE	
Introduction – Mot d'accueil de la Présidente	Page 2
Présentation du Rapport d'Orientations Budgétaires	Page 2
Remerciements	Page 2
Signatures	Page 3

Introduction – Mot d'accueil de la Présidente

La Présidente accueille les membres du Comité syndical et les remercie de leur présence. Une nouvelle présentation du Rapport d'Orientations Budgétaires aura lieu ce jour. Contrairement à la précédente séance, la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires ne nécessite pas de quorum pour être valablement actée.

La Présidente donne ensuite lecture des procurations et la liste des excusés.

Les procès-verbaux des Comités syndicaux du 14 novembre et du 16 décembre 2025 sont validés à l'unanimité

Présentation du Rapport d'Orientations Budgétaires

La présentation réalisée par la directrice Emilie RUIN est annexée au précédent procès-verbal du comité syndical du 16 décembre 2025.

Discussion

L'assemblée félicite le travail de l'équipe, qui a permis de recouvrer l'ensemble des recettes de subventions dues et d'aborder l'année 2026 de manière plus sereine.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes alerte sur le contexte budgétaire régional : lors de la plénière régionale consacrée au budget, il a été confirmé que l'on ne s'oriente pas vers une augmentation des aides financières. Les subventions de fonctionnement seront particulièrement contraintes. La Région Auvergne-Rhône-Alpes doit réaliser 180 millions d'économies sur son budget 2026.

La directrice demande des précisions sur l'enveloppe contrat de Parc 2026 et notamment l'enveloppe de 40 000 € sollicitée en fonctionnement pour le programme d'éducation au territoire et à l'environnement.

Il est précisé que l'enveloppe en investissement devrait être conservée. Il y a toutefois plus d'incertitudes sur l'enveloppe en fonctionnement. Une réunion avec les services est prévue début janvier concernant les Parcs, et un retour sera fait ultérieurement.

Remerciements

La Présidente adresse ses remerciements à l'ensemble des élu.es présent.es ainsi que ses collaborateurs. Elle adresse à chacune et chacun ses meilleurs vœux pour les fêtes de fin d'année et se réjouit de les retrouver en 2026.

L'ordre du jour et les discussions étant épuisés, la Présidente lève la séance à 14h20.

Signatures

Nicole PELOUX
Présidente du Parc naturel régional
des Baronnies provençales :

Gilles CREMILLIEUX
Secrétaire de séance :